

**DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER**

LE 29 SEPTEMBRE 2006

**ALLOCUTION DE BIENVENUE PRONONCÉE PAR M. PHILIPPE GAUTIER,
GREFFIER DU TRIBUNAL**

Excellences,
Messieurs les membres du Tribunal,
Mesdames et messieurs,
Chers collègues,

A l'occasion du dixième anniversaire du Tribunal international du droit de la mer, je voudrais vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de nous faire l'honneur de célébrer avec nous cet évènement.

C'est un plaisir que d'accueillir les représentants de quelque 80 Etats : membres du corps diplomatique et du corps consulaire ainsi que les représentants des Etats qui ont fait le déplacement depuis leurs capitales respectives. Votre présence nous honore et témoigne de votre attachement au Tribunal.

Nous remercions chaleureusement les représentants de la Ville libre et hanséatique de Hambourg et du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour leur présence. Nous vous sommes reconnaissants pour le soutien constant manifesté à l'égard du Tribunal et cela non seulement depuis 10 ans mais depuis 1981, date à laquelle la ville de Hambourg fut choisie pour abriter le siège du Tribunal, c'est-à-dire depuis 25 ans.

Je remercie tout particulièrement M. Ole von Beust, bourgmestre de la Ville libre et hanséatique de Hambourg, ainsi que M. Jörg Hennerkes, Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral des transports, de la construction et du logement de la République fédérale d'Allemagne.

Nous tenons à remercier Mme Rosalyn Higgins, Président de la Cour internationale de Justice, M. Nicolas Michel, Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. l'ambassadeur Raymond Wolfe, Président de la Réunion des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, M. Satya Nandan, Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins, M. Peter Croker, Président de la Commission des limites du plateau continental, M. Vladimir Golitsyn, Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, ainsi que les représentants des juridictions internationales et des organisations internationales, dont le siège se trouve en Allemagne ou dans d'autres pays. Le Tribunal entend entretenir de bonnes relations avec toutes les organisations et institutions internationales et se félicite vivement de la décision que vous avez prise de vous rendre à Hambourg pour prendre part, avec nous, aux cérémonies marquant son dixième anniversaire.

C'est aussi un honneur pour moi d'accueillir toutes les autres personnes qui ont été invitées à l'occasion de cette célébration, et notamment les représentants d'Etats qui sont intervenus devant le Tribunal lors d'affaires qui ont été portées devant lui, les nombreux universitaires qui ont contribué à approfondir l'étude du droit de la mer, ainsi que les experts et représentants du secteur maritime.

Je suis particulièrement heureux de saluer la présence, aujourd'hui, de celui qui a été le premier Président du Tribunal, M. le juge Mensah, d'anciens membres du Tribunal, comme les juges Warioba, Anderson et Eiriksson, de juges *ad hoc* comme MM. Hossain et Orrego Vicuña, et du Greffier qui m'a précédé, M. Chitty.

Le programme de cette matinée vous a été remis. Les allocutions seront interprétées dans les deux langues du Tribunal, l'anglais et le français. Au terme de la cérémonie de ce matin, et avant que vous ne preniez part au déjeuner auquel vous avez été convié, vous disposerez de quelques minutes pour découvrir l'exposition qu'ont préparée les membres du personnel du Tribunal, qui donne une vue d'ensemble de l'histoire du Tribunal, depuis son origine, et de son activité actuelle. Pour les besoins de cet anniversaire, a été imprimé un opuscule qui contient le texte des discours des Présidents successifs du Tribunal, ainsi que les allocutions qui ont été prononcées lors de l'inauguration en 2000 du siège du Tribunal. Des exemplaires de cet opuscule vous sont destinés, et ils sont à votre disposition sur des tables qui se trouvent à l'extérieur de la salle d'audience. Vous trouverez également des exemplaires du *Guide des procédures devant le Tribunal*, nouvelle publication qui donne des informations pratiques sur la manière de soumettre une affaire au Tribunal. Ce *Guide* n'existe aujourd'hui qu'en anglais et en français, mais je peux vous annoncer qu'il sera disponible en 2007 dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Mais je n'ai déjà que trop parlé. Le moment est venu d'entamer le programme de la journée. J'ai maintenant le plaisir d'inviter M. von Beust, bourgmestre de la Ville libre et hanséatique de Hambourg, à s'adresser à cette auguste assemblée.
